L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

JEUDI 5 SEPTEMBRE 1878.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les [illegible] navires de cette ligne favorite [illegible] le continent (cabines pourvues de sonnettes [illegible]) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

VILLE DE PARIS, Santelli, mercredi, 28 août.
LABRADOR, Sangher, mercredi, 4 septembre.
SAINT-LAURENT, Lachesnez, mercredi, 11 sept.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris).......$100
Deuxième — — ....
Troisième — — ....

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $26 en or pour le voyage simple du la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérisque ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, No 3,
Nouvelle-Orléans.

4sep—1m

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Frankfurt...18 sept.	20 oct.
Hannover...16 oct.	17 nov.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$35 en or. | Entrepont....$15, en or.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:

De Brême à Galveston.............$43 00 en or.
De — à Indianola.............45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la liste des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les consignés vendant des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
No. 42 de la rue de l'Union.

12 juin

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer

NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse MARDI, 10 Sept. à 6 h. P. M.

L'assurance sur cargaison est pris pour cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine	$60
Entrepont	25
Billet d'excursion	80

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.

Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO,
72 Broadway, New-York,
ou à A. K. MILLER & CO.,
35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.

24 mars—9 mois 1 1 2 sem

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie,
et à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
Nlle-Orléans.

10 mai—9mil2s

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.

6 déc—1 an t 2

GIELEWICZ'S ANTI-RHEUMATIC MIXTURE. Patented

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielwicz est le remède le plus populaire du pays. Il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède patenté le plus coûteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes.
FERSLEW & CO, propriétaires,
P. O. Box 1406 Nlle-Orléans.

17 nov 1an

VAPEURS.

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer de fer américain de 1ère classe,
E. B. WARD, Jr.,
Capt. G. PIZZATI, partira
[illegible] à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Ruatan et Utila.

Pour frêt ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI, & BRO.,
23 et 25 Front Levée, 34 et 36 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus [illegible] avec des produits réguliers.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE partira, de la tête de la rue Nashville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se rattache au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PARNE,
Surintendant

4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
YAZOO VALLEY,
remplaçant le
Frank Bok Jr. Capitaine
A. A. Ruland, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour [illegible] et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JAMES & BROOKS, 155 Commune et
ou à A. M. DIBBLE, 37 rue Tchoupitoulas.

Le consigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent,
25sept—1m An No 33 de la rue des Magasins.

BAYOU SARA.

Paquebot régulier de la malle pour Bayou Sara, une fois par semaine.

Départ tous les MERCREDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Bâton Rouge, Plaquemine, et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,

OUACHITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, [illegible] commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & KOPPLER, 22 Gravier,
LORD & McPEAKE, 46 Camp.

Oct 4—1y

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.

ASSUMPTION
en place du
Henri Tête.
P. A. CHARLET Capitaine,
M. Z. DUPRE, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS soir à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour: Il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

L'ASSUMPTION prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. RIVET,
165 rue Decatur, près de St. Louis.

16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer
NEW CAMELIA,
partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la tête du Canal.

Retour: il quittera Madisonville le LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE [illegible] "Old Landing".

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Baby, pour Covington.

Le "New Camelia" [illegible] le [illegible], à chaque voyage, au Pont Mandeville, près du Bassin.

Ces voyages ne seront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'angle Canal et Carondelet, [illegible] du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis et Passe Christian.

Passage—75 cents pour l'aller et autant pour le retour.

Le beau steamer
NEW CAMELIA,
à basse pression et [illegible] la malle des Etats-Unis,
Capitaine WM. HANOVER,

commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de [illegible] heures du matin.

Il quittera la Passe Christian pour la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin: il y est reçu du fret pendant toute la journée, les lundis, mardis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et les bestiaux.

Pour les taux du fret et les autres renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux.

24mars—15 oct.

Excursion du Dimanche.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer neuf,
NEW CAMELIA,
très fin marcheur, à basse pression, transportant la malle des Etats-Unis,
capitaine WM. HANOVER.

Fera, désormais, régulièrement une excursion, le Dimanche, à Mandeville, Louisbourg et Madisonville. Il partira de l'extrémité du "City Rail Road", au Lac, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et sera de retour à la Nlle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures.

Prix du billet—aller et retour...........$1 00.

Les excursions auront lieu régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, agent,
24 mars 15oct au No 20 de la rue de l'Union.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées [illegible], soit de la ville ou d'Etat, à un escompte [illegible] pour les intéressés. Il [illegible] les licences d'Etat [illegible]. Il se chargera de faire un [illegible] de toutes les taxes payées par les [illegible] dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR,
Passage de la Bourse.

56.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3me "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	J. L. Harris,
A. Palfrey,	D. Urquhart.

20 mars—1 an

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City les LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.

3 août—1m

The Great Piedmont Air Line.

Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

LA route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington [illegible] les lignes rivales [illegible] facilités [illegible] PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS [illegible] perfectionné [illegible] Pullman. Les passagers [illegible] White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette route [illegible] la plus [illegible] Pour renseignements, billets, checks, compartiments dans les wagons-dortoirs, et guides pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune.

3 juillet—1y

Grande Route de Jackson.

Ligne du chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

LA LIGNE LA PLUS RAPIDE POUR L'EST.

A partir du 6 juillet 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Express No 1...5:45 P M	Express No 2... 9 00 A M
Way No 3.....7:00 A M	Way No 4....... 7:35 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4 tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI COLUMBUS ET CHICAGO.

Pour St. Louis un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York et les villes de l'Est.

Billets en vente et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.

14 jv—1m

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R. R.

THE QUICKEST ROUTE EAST.

Double Daily Through Trains.

Will leave and arrive at the Calliope St. Depot from July 6 1878, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1...5:45 P M	Express No 2... 9:00 A M
Way No 3.....7:00 A M	Way No 4....... 7:35 P M

No. 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE, and for St. Louis a sleeper is attached at MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent of Tickets.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.

ja'y14—1y

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare en est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.

Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures	A. M.	7 heures	A. M.
9 "		8 "	
10 "		11½ "	
Midi "		1½ "	P. M.
2 "	P. M.	2½ "	
3 "		3½ "	
4 "		4½ "	
5 "		5½ "	
6 "		6½ "	
7 "		8 "	

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 7½ heures et demie du soir et de la ville à 8 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 8½ heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON,
Receveur.

1er mai— au15sep

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,

9........RUE DECATUR........9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Gadrad & Cie, de Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées.

14 juil77—1an

J. VERGNOLE,

65........Rue Decatur........65

—IMPORTATEUR DE—

VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. SURA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de la SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et débiles et [illegible] dyspepsie.

J. VERGNOLE,
Propriétaire, N. Orléans

9 déc—77—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—		
Sur risques de feu		$624,652 72
Sur risques de mer		29,645 79
Sur risques de rivières		24,054 91
Total des primes		$679,352 42
En moins, primes non expirées		127,041 00
Montant net des primes le 31 mai 1878		$561,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$55,427 39	
Sur risques de mer	13,465 68	
Sur risques de rivières	10,264 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés	35,217 52	
Ré-assurances et primes remboursées	18,313 67	132,799 68
Bénéfices		$128 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$296,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 53
Actions de banques, des Water Works et autres actions	198,376 40
Billets garantis par hypothèques	186,501 65
Billets reposant sur nantissement	69,570 63
Effets à recevoir	81,811 67
Primes en voie de recouvrement	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
Scrips de la ville	3,879 39
En caisse	81,551 35
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, ville de la Nlle-Orléans, Paroisse d'Orléans, Signé, sous serment, par devant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY,
Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé...........$500,000.

VINGT DEUXIEME ETAT ANNUEL.

Bureau No 52 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.		
Sur les risques de feu		$253,696 74
Sur les risques de rivières		91,210 39
Sur les risques maritimes		80,473 35
		$425,380 67
A ajouter— Risques non terminés 1876		$ 94,275 00
Primes brutes		$519,644 67
Moins— Risques non terminés, 1877	$104,741 00	
Primes remboursées	16,445 78	$121 186 78
Primes nettes		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu	$ 92,406 56	
Sur les risques de rivières	19,185 02	
Sur les risques de mer	26,643 91	
	$138,235 49	
Pertes non ajustées	30,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter— Ré-assurance	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock	58,279 11	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	49,562 41	
	$332,874 20	
Moins escompte et intérêt	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,329 60
Prêts sur hypothèque	9,122 63
Prêts sur garantie	93,040 69
Billets à recevoir	11,455 35
Propriétés foncières	25,000 00
Primes en voie de collection	52,435 49
Argent en caisse	159,482 73
Total de l'actif	$656,[illegible]

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 15e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 26 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

E. J. HART,	JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	R. W. TAYLOR,
B. BISCOE,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
L. ALCUS,	R. E. CRAIG,
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. S. GROVES

20 janv—

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Clôturé le 31 décembre 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu	$266,881 02	
Primes maritimes	84,632 42	
Primes de rivières	29,246 04	
Total des primes		$380,759 48
Primes sur risques non expirés	$ 86,057 66	
Primes remboursées	12,190 18	
Ré-assurances	20,742 89	118,990 73
Primes nettes		$261,768 75
A ajouter: intérêts et sauvetage		41,823 54
		$303,592 29

A déduire:

Pertes par le feu	$66,417 85	
Pertes maritimes	17,722 00	
Pertes de rivières	12,320 85	$96,460 70
Réduction (rebate) 15 0/0	46,499 04	
Dépenses générales	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville	10,242 70	
Board of underwriters	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877		109 415 84
A déduire:		
Profits et pertes	$ 58,606 28	
Dividende, 30 juin 1877	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque	$ 58,065 76
Propriétés foncières	118,275 12
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co, Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurance, et compte de l'Etat de la Louisiane	195,290 42
Billets à recevoir (pour primes)	11,430 36
Billets de première hypothèque, billets avec garantie	166,523 84
Primes en voie de collection	70,210 94 $619,896 46

L'état et dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. TUYES,
Président.

A. W. HINCKS,
Secrétaire.

Fait et assermenté devant moi, ce 15 janvier 1878.

JOHN L. LARESCHE,
3me Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires [illegible] tante légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878.

J. W. HINCKS,
Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH,	H. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT,	JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums	$180,751 16
Marine premiums	36 729 15
River premiums	82,136 50
	$299,616 81
Earned premiums, less reinsurance and return premiums	$229,931 28
Losses paid and estimated, say:	
Fire losses	$44,424 27
Marine losses	12,190 00
River losses	40,635 96
	97,250 23
	$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	59,291 28
Less rents, salvage, savings, etc	21,629 80
	37,661 48
Gross profits	$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable	$39,988 67
Loans on bonds and mortgage	44,707 80
	$84,696 47
Loans on call	$70,315 35
Cash	63,126 62
City bonds	133,441 97
Bank and other stocks	63,117 29
Real estate	59,[illegible]
Premiums in course of collection and suspense account	112,176 91
	23,892 19
	$508,611 27

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT, in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forchheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
E. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben O. Bush,
24 mai—1y	Jno. M. Parker.

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT OF THE New Orleans Insurance Company, Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums	$266,881 02	
Marine Premiums	84,632 42	
River Premiums	29,246 04	
Total Premiums		$380,759 48
Less— Premiums on expired risks	$ 86,057 66	
Return Premiums	12,190 18	
Reinsurance	20,742 89	118,990 73
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and salvage		41,823 54
		$303,592 29
Deduct— Fire losses	$66,417 85	
Mar. losses	17,722 00	
River losses	12,320 85	$96,460 70
Rebate on 15 per cent	46,499 04	
General expenses	34,214 46	
State and city taxes and licenses	10,242 70	
Board of Underwriters	6,759 55	194,176 45
Profit for the year 1877		$109,415 84
Deduct— Profit and loss		58,606 28
Dividend, June 30 1877	$25,000 00	
Dividend of December 31 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		809 56 109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank	$ 58,065 76
Real Estate	118,275 12
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company, Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols	195,290 42
Bills Receivable for premiums	11,430 36
First mortgage notes and pledge notes	166,523 84
Premiums in course of collection	70,210 94 $619,896 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President,
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.

New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldige,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D. Fatjo,	Pierre Poutz,
A. Schreiber,	Jules Tuyes.

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year:		
On Fire Risks		$624,652 72
On Marine Risks		29,649 79
On River Risks		24,051 91
Total Premiums		$679,353 42
Less Unearned Premiums		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878		$561,512 42
Losses paid— On Fire Risks	$55,427 39	
On Marine Risks	13,465 68	
On River Risks	10,264 92	
Taxes and expenses, less interest	35,217 52	
Re-insurances and Return Premiums	18,313 67	132,799 68
Profit		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate	$296,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 53
Bank, Water Works and other stocks	198,376 40
Notes secured by mortgage	186,501 65
Notes secured by pledge	69,570 63
Bills receivable	81,811 67
Premiums in course of collection	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
City Scrips	3,879 39
Cash on hand	81,551 35
	$1,077,613 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY,
President.

G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

June 11—

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS;

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50; quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers:

NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

Steamship

NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Halsey,

will leave her wharf, foot of Toulouse street,

TUESDAY, Sept. 10, at 6 P.M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage	$60
Steerage	25
Excursion tickets	80

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
1 Carondelet Street.

mar1—1y

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$180,751 16	
Primes maritimes	36,729 15	
Primes de rivières	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		$229,931 28
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,190 00	
Pertes de rivières	40,635 96	
		97,250 23
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation etc.	59,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 61
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Billets à recevoir	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44 707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 35	
Argent	63,126 62	
Bons de ville		133 441 97
Actions de banques et autres		63 117 29
Propriétés foncières		59,[illegible]
Primes en voie de collection et suspense account		112,176 91
		23,892 19
Total de l'actif		$508,611 27

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forchheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
E. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben O. Bush,
24 mai—1y	Jno M. Parker.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE EPICERIES, VINS, LIQUEURS, —ET— Toutes sortes de Produits de l'Ouest

Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
Nlle Orléans.

13 juil 72—1 an.

STEINFELD'S FRENCH Cognac Bitters, FIRST PRIZE Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex. Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor,
64 & 66 Water Street, N. Y.

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir de "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux, sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partant de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annunciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars suivent la rue Tchoupitoulas jusqu'à [illegible] avec les rues [illegible] Annunciation et suivent cette dernière [illegible] jusqu'à la Place Annunciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annunciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 3me district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue [illegible]. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passent devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivent St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars* par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3me district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. De, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, près de Clay. Parcours: (cars verts) [illegible] jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route, seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs-Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs-Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street," partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rochebiave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rochebiave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

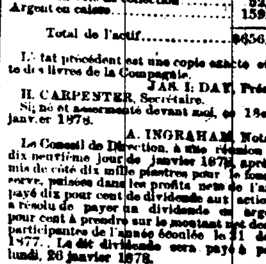

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,

ÉTABLIE EN 1842.

91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

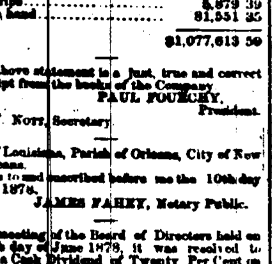

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réd[illegible]. Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF. Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA. Propriétaire de JOS. QUEYRON'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualité supérieure à [illegible]. Agence STAR NEW STYLE & FOREST—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques célèb[illegible].

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

DEUXIÈME PARTIE.

LA COMTESSE DE GORDES.

(Suite.)

—Mon Dieu—s'écria-t-il—le mal est donc grave!

—Il est grave.

—Mais non pas sans remède, cependant?

—Non pas sans remède, je l'espère.... et j'ose presque dire que j'y compte.

—Je croyais qu'une névrose n'offrait jamais de péril sérieux.......

—Il ne s'agit point d'une névrose.....

—Mais—balbutia Raoul—vous avez dit.....

—Il fallait un nom vraisemblable.....—interrompit Maxime—j'ai pris celui-là..

—Quelle est donc la maladie de Mme de Gordes?

—L'étrangeté de sa réponse vous [illegible] vous sa sincérité.... [illegible] Mme de Gordes [illegible]—JE NE SAIS PAS!...

XXX

—Vous ne savez pas!—répéta Raoul avec stupeur.

—Non....

—Mais c'est impossible!....

—Mon, malheureusement, ce n'est que impossible.....—répliqua Maxime Giraud.—La profession à laquelle j'ai voué ma vie me semble belle et grande entre toutes, mais à la condition d'être exempte absolument de charlatanisme.....—Eh bien! au risque de vous imposer une piètre estime pour mon humble savoir, je vous dis franchement que tout me paraît inexplicable dans l'état de madame de Gordes.....—Je connaissais mademoiselle Jeanne avant son mariage, vous le savez, et j'admirais la beauté florissante, la surabondante vitalité de cette jeune fille.—Elle n'a jamais souffert, ni au physique ni au moral.... Rien n'a donc pu la prédisposer à ce mal bizarre auquel j'ai donné le nom de névrose, mais qui n'est pas une névrose quoique le système nerveux y joue certainement un rôle très actif.—Je suis en face d'une énigme.—L'obscurité la plus épaisse enveloppe pour moi la cause du mal et l'origine des crises nocturnes qui conduisent madame de Gordes à un affaiblissement dont je m'épouvante.....

—Mais que vous combattrez, interrompit le comte,

—Oui, certes, je le combattrai.... Mais il faut voir l'ennemi en face pour avoir chance de le vaincre, et dans le cas présent je suis forcé d'agir à tâtons, comme un aveugle.

—Faites la lumière!

—Oh! soyez tranquille!.... Tout ce que peuvent inspirer la bon vouloir sans bornes et l'absolu dévouement, je le ferai.....—Je trouverai le mot de l'énigme.—Je forcerai le sphinx à livrer son secret.

—Comment?

—Par le travail.... par la recherche.... par l'étude.....

—Songez que le temps presse!

—Je vous affirme sur l'honneur, [illegible] docteur, s'il existe [illegible] je voudrais [illegible] je vais demander la solution du problème qui confond en ce moment mon intelligence.—Ces géants ont tout observé, tout noté, tout décrit.—Interrogé pieusement par le plus humble, mais aussi par le plus fervent de leurs disciples, ils ne refuseront pas la réponse attendue.

—Que Dieu le permette!

—Il le permettra!.....—Je ne ressemble point à ceux de mes confrères que l'étude conduit au matérialisme.....—Sans me permettre de les blâmer, je ne les imite pas..... J'ai la foi.....—Madame de Gordes est un ange, et Dieu ne voudra pas la ravir à la terre où elle passe en faisant le bien.....—Dans une heure vous me serez retourné à Rancey.....—Je travaillerai toute la nuit, et demain, quand je reviendrai, j'aurai trouvé peut-être.....

—Vous aurez trouvé certainement!—s'écria Raoul, à qui Maxime Giraud, malgré la franchise de son aveu ou peut-être à cause de cette franchise, inspirait maintenant comme à Jeanne une confiance quasi-superstitieuse.—Mais—continua-t-il—vous avez promis à madame de Gordes un soulagement immédiat.....

—Je l'ai promis pour la nuit prochaine, et je tiendrai parole.

Le docteur fit le tour de la pharmacie, en jetant un coup-d'œil sur les étiquettes des bocaux et des flacons.

—Je vois ici, continua-t-il, tout ce qui m'est nécessaire pour préparer une potion calmante dont l'effet est certain.

—Mme de Gordes dormira?

—Oui, d'un profond sommeil, et ce sommeil lui rendra une partie de ses forces épuisées par les insomnies.

—Ce fut un grand pas fait vers la guérison?.... murmura le comte.

Maxime secoua la tête.

—Non, dit-il, ce sommeil factice employé par l'emploi de narcotiques, ne donnerait à la longue que des résultats douteux et peut-être [illegible]. C'est l'aide de moyens directs qu'il faut attaquer le mal dans sa source même..... c'est demain seulement, si mes recherches ont abouti, que je pourrai vraiment agir....

Tout en parlant, le docteur avait commencé la manipulation des drogues dont la réunion devait constituer le breuvage.

Il s'interrompit.

—Vous faut-il quelque chose [illegible] de Raoul.

—Oui. J'aurais besoin d'eau, et aussi de l'aide d'une personne de service.

—Je vais appeler une femme de chambre.

M. de Gordes ouvrit la porte de la pharmacie et reprit:

—Justement, voici Geneviève.

Geneviève se trouvait en effet dans la pièce voisine, n'osant frapper mais attendant avec une impatience fiévreuse le moment d'exprimer cette gratitude qui débordait en elle, aussi bien pour le docteur que pour la comtesse.

Elle le fit en quelques phrases émues, dès que le comte l'eut appelée, et Maxime eut beaucoup de peine à l'empêcher de lui baiser les mains.

Toutefois, soulagée par l'effusion de sa reconnaissance, elle reprit:

—Et madame la comtesse, ma chère maîtresse, elle n'est point gravement malade, n'est-ce pas, monsieur le docteur?

—Non, bonne Geneviève,—répondit le jeune homme,—mais pendant quelque temps, madame de Gordes aura besoin de soins réguliers. Il faudra, par exemple, lui donner des cuillerées de potion, à des intervalles fixes, avec une régularité mathématique.....—Je suis heureux de vous savoir auprès d'elle, car j'ai la ferme croyance qu'on peut compter absolument sur vous.

—Oh! oui, on le peut, monsieur le docteur!—répliqua Geneviève avec simplicité.—S'il faut passer toutes les nuits près de madame, sans fermer les yeux, me voilà.... Et tout ce que je ferai pour madame sera trop peu de chose. Je voudrais mourir pour elle!

—Comme on l'aime! pensa Maxime, sentant bien que Geneviève était profondément sincère, dans l'expression, même exaltée, de son immense dévouement. Moi aussi, Dieu le sait, je voudrais mourir pour elle!.... Est-ce que je pourrais vivre si elle était morte!

Un quart-d'heure plus tard il rentrait au salon avec le comte.

—Eh bien! cher docteur, demanda Jeanne gaiement, m'apportez-vous ce fameux breuvage qui me fera dormir d'un sommeil de bébé dès que ma tête aura touché l'oreiller, et me préservera de tout songe ennuyeux?

—[illegible] montrant à la petite comtesse un flacon de dimension moyenne rempli d'un liquide de couleur brune et sans transparence. Je vous préviens que c'est très amer.

—Oh! ça m'est bien égal pourvu que l'effet attendu se produise, et je sais qu'il se produira. Vous connaissez ma confiance en vous, monsieur Maxime. J'accepte le poison de votre main, ajouta-t-elle en riant, et le poison me guérirait.

—Quel enthousiasme! fit Renée.

—Ce n'est pas de l'enthousiasme, chère sœur, c'est de la foi! j'ai vu le docteur à l'œuvre..... Un miracle ne lui coûte rien..... Dès qu'il entre chez un malade, le malade est sauvé.......

Renée reprit:

—Monsieur Maxime Giraud, dans ce cas, a vraiment des visées trop modestes! .....Que fait-il en province? Il serait vite millionnaire à Paris.

Le docteur, sans répondre, regarda la jeune fille et pensa:

—On croirait que mademoiselle Leroux m'est hostile.....—Pourquoi donc?

Jeanne s'écria:

—Millionnaire! à quoi bon? Il n'y tient guère! Un millionnaire ne peut donner que son argent. Le docteur est bien plus riche, il donne la santé et la vie! Monsieur Maxime, comment ça se prend-il, la potion?

—A partir de huit heures du soir,—répliqua Maxime, vous en prendrez dix gouttes dans une cuillerée à café tous les quarts d'heure, jusqu'au moment où vous sentirez votre tête s'alourdir et vos yeux se fermer. Je recommande une grande exactitude. Tous les quarts d'heure régulièrement; pas une minute plus tôt, pas une minute plus tard.

—Soyez tranquille, docteur, fit Renée, je m'en charge. C'est moi qui compterai et verserai les gouttes.

—Geneviève a mes instructions, mademoiselle, continua le médecin, et pourrait vous suppléer en cas de fatigue.

—Je ne suis jamais fatiguée, monsieur, quand il s'agit de sauver ma sœur.

Un valet de chambre vint annoncer qu'une voiture attendait le docteur.

—Quoi! s'écria Jeanne, vous partez!

—A l'instant, madame la comtesse.....

—Pourquoi ne dînez-vous pas [illegible] salle à manger et que nous pouvions causer longtemps. J'ai tant de choses à vous demander au sujet de mes anciens protégés des Vertes-Feuilles, qui sont toujours les vôtres.

—Aujourd'hui, c'est impossible. M. le comte vous dira qu'il faut que je parte. J'ai beaucoup à travailler ce soir, en vue de votre prochaine guérison.

—C'est absolument vrai, fit Raoul.

—Allez donc! mais au moins vous reviendrez bientôt?

—Demain, madame la comtesse. J'aurai des nouvelles de la nuit et je pourrai vous tracer un régime.

—Alors, à demain, docteur. Embrassez pour moi madame votre mère. Embrassez-la bien fort et bien tendrement, comme je l'aime.

—Merci pour elle, madame, merci de toute mon âme.

Maxime pressa la main de Jeanne, salua Renée et sortit, reconduit jusqu'à la voiture par M. de Gordes.

Une heure après son départ Jeanne se sentait très faible. Ce n'était point un malaise caractérisé, mais un grand abattement, une sorte de prostration générale.

—Chère mignonne, murmura Renée en se penchant vers elle et en l'embrassant, je t'avais prévenue que tu faisais une imprudence en quittant ta chambre.

—Soit! mais cette imprudence, je ne la regrette pas. D'ailleurs la potion du docteur me remettra bien vite.

—Veux-tu remonter?

—Oui. Il me semble que je serai bien dans mon lit. Songe donc à la nuit calme que je vais passer. Point de fièvre, point de réveil soudain. Ni rêves bizarres, ni fantasmagories. Rien que le sommeil, le bon sommeil.

Renée appela.

Geneviève et la seconde femme de chambre soulevèrent la comtesse, gracieux et léger fardeau, et la portèrent au premier étage.

En un instant elle fut dévêtue et couchée.

—Comment te trouves-tu? demanda Renée.

—Comme un petit oiseau dans son nid! Je vais beaucoup mieux. J'ai faim, et le docteur ne m'a pas ordonné la diète!

Jeanne prit quelques cuillerées de bouillon, mangea le tiers d'un blanc de poulet, but un doigt de vin de Bordeaux et se trouva rassasiée.

Le petit oiseau dont elle venait de parler aurait mangé presqu'autant qu'elle.

Renée quitta la chambre où Geneviève reçut la consigne de la remplacer auprès du lit de madame de Gordes.

Elle s'assura que Raoul était aux écuries où il donnait des ordres, et par l'escalier dérobé de son appartement elle descendit au jardin d'hiver et s'approcha d'un euphorbe d'Abyssinie gigantesque.

Une incision légère avait été faite la veille dans une tige de ce cierge épineux, et de cette incision s'échappaient quelques gouttes de liquide.

Renée tira de sa poche un canif et l'une de ces cassolettes lilliputiennes que les femmes, autrefois, portaient suspendues par une chaînette d'or à un de leurs bracelets et, sûre de n'être pas vue, elle recueillit avec la lame du canif et fit tomber dans la cassolette les gouttes de sueur de l'euphorbe.

XXXI

Huit heures du soir allaient sonner dans quelques minutes.

Renée, qui venait de dîner rapidement et silencieusement avec son beau-frère, quitta la salle à manger et monta chez la comtesse.

Jeanne, couchée et dans un état d'immobilité complète, paraissait fort abattue.

Ses paupières s'abaissaient sur ses yeux fatigués, et cependant elle ne dormait pas.

Geneviève, assise à côté du lit, attachait sur la jeune malade ses regards qu'une mère jette sur son enfant.

—Comment vas-tu, chère petite sœur? demanda Renée.

—Je ne souffre pas—répondit Jeanne d'une voix éteinte—mais je suis très faible.....

—Une nuit de sommeil profond te ranimera.....—La potion du docteur te donnera ce sommeil, et le moment approche de prendre la première dose..... Geneviève, où est le flacon?

—Le voici, mademoiselle.

—Donnez-moi une cuillère à café.

—Il me faut aussi un pèse-gouttes.....

—Je vais chercher celui de la pharmacie.....—je n'en connais pas d'autre au château.....

—Allez vite.....

Pendant son absence Renée traversa les deux cabinets de toilette qui séparaient sa chambre de celle de Jeanne, ouvrit la cassolette, trempa la pointe d'une longue épingle à cheveux et fit tout près de faire tomber dans la cuillère à café une goutte du terrible poison végétal emprunté à l'euphorbe d'Abyssinie.

Mais une réflexion l'arrêta.

—Non — murmura-t-elle — pas ce soir.....—l'impatience me rend folle..... je veux aller trop vite.....

Et, sans avoir accompli son œuvre effrayante, elle regagna l'appartement de la comtesse.

Geneviève y rentrait en même temps avec le tube de caoutchouc et de verre dont l'usage était indiqué.

Renée compta dix gouttes.

Huit heures sonnèrent.

La jeune fille s'approcha du lit et, passant son bras gauche autour des épaules de Jeanne pour l'aider à se soulever, elle lui dit:

—Bois, ma chérie.....

Mme de Gordes obéit passivement.

—Ah! que c'est mauvais!—balbutia-t-elle en laissant retomber sa tête sur l'oreiller.

Trois fois encore, de quart d'heure en quart d'heure, ainsi que l'avait recommandé Maxime Giraud, Renée fit prendre à Jeanne la dose prescrite de la potion.

L'effet attendu se produisit plus vite encore qu'on n'aurait osé l'espérer.

Un peu avant neuf heures Jeanne dormait d'un calme sommeil qu'aucun rêve sinistre, aucune hallucination de fâcheux augure ne vinrent interrompre, et qui se prolongea jusqu'au matin.

Renée—toujours admirable de dévouement—passa la moitié de la nuit [illegible] du lit de [illegible]

Voyez, monsieur le comte, comme la respiration est paisible, et quelle expression de repos sur le visage de madame.....

Et tous deux attendirent le réveil.

Jeanne, en ouvrant les yeux, vit M. de Gordes assis à son chevet.

Elle lui sourit, lui tendit la main, et sans attendre une question s'écria:

—Ah! que j'ai dormi d'un bon sommeil et que je me sens bien aujourd'hui!—Il me semble que je suis guérie. Tu vois si j'avais raison de te dire que mon ami Maxime Giraud faisait des miracles!....

—Je commence à partager ta confiance, chère mignonne—répliqua le comte en embrassant Jeanne.—La voiture est partie pour Rancey depuis longtemps déjà.....—Le docteur arrivera certainement avant une heure.....

Cette prévision se réalisa.—Un bruit de roues ne tarda guère à se faire entendre et Raoul, le visage joyeux, courut recevoir le médecin auquel il se hâta d'annoncer la bonne nouvelle, en ajoutant:

—Venez voir jouir de votre œuvre.....—L'effet de la potion est miraculeux!.....—Vous ne reconnaîtrez plus Mme de Gordes aujourd'hui!!

Maxime poussa un soupir de soulagement.

—Quel bien vous me faites!—murmura-t-il—j'arrivais très inquiet, très tourmenté.....

—Pourquoi?

—Pour une raison bien simple [illegible] J'ai consacré ma soirée et [illegible] travail acharné..... J'ai [illegible]